

DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW Code 37 + hebdo

Phénix de l'environnement 2009

**LE SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC
REMPORTE UN PHÉNIX**

Québec, le 10 juin 2009. – Les Phénix de l'environnement 2009 ont été décernés à l'occasion de la cérémonie de remise des prix qui a eu lieu ce soir, à l'Assemblée nationale du Québec, en présence de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, de M. André Drolet, adjoint parlementaire du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand, et devant les partenaires et les commanditaires de ce concours qui, depuis 12 ans, rend hommage à de nombreux artisans québécois de la protection de l'environnement et du développement durable.

« Nous tenons à féliciter tous les lauréats et finalistes des Phénix de l'environnement 2009 pour leurs projets ambitieux et originaux. C'est grâce à de tels projets que le Québec progresse en matière de protection de l'environnement et dans la voie du développement durable », ont déclaré la ministre Beauchamp et M. Drolet.

Cette année, la région de la Capitale-Nationale compte un lauréat, le **Service de l'environnement de la Ville de Québec**, qui a œuvré remarquablement dans le domaine de l'environnement et qui s'est distingué dans la catégorie « Protection, restauration ou mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité », par son projet de renaturalisation de la rivière Saint-Charles.

Le Service de l'environnement de la Ville de Québec a inauguré la section restaurée du parc linéaire de la rivière Saint-Charles en 2008 à l'occasion des fêtes entourant le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec. Tout a commencé en 1995 par les travaux d'une commission composée de membres issus de divers milieux. Devant le succès du projet-pilote mené en 1996, la Ville a complété la deuxième phase du projet en l'an 2000 dans le secteur de la marina Saint-Roch. Par la suite, elle a réalisé quatre autres phases de restauration et a créé plus de 65 000 m² d'habitats fauniques diversifiés.

« Je suis fort heureux que la Ville de Québec se soit démarquée à ce concours. La protection, la restauration et la mise en valeur du parc linéaire de la rivière Saint-Charles est un apport important pour la région de la Capitale-Nationale qui ne peut qu'être bénéfique pour la société québécoise d'aujourd'hui et de demain. Toutes mes félicitations! », a souligné le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad.

Depuis 1998, Les Phénix de l'environnement rendent hommage à tous ceux et celles qui ont à cœur la cause de l'environnement et qui, par leurs gestes et leurs activités, aident à le préserver et contribuent au développement durable au Québec.

En 2009, treize Phénix ont été attribués à des individus, à des organismes, à des municipalités ou à des entreprises, et ce, dans sept catégories : « Protection, restauration ou mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité »; « Gestion des matières résiduelles »; « Éducation et sensibilisation »; « Réalisation-entreprise »; « Recherche et développement »; « Réalisation-jeunesse » et « Développement durable ».

La liste des finalistes et des lauréats 2009 peut être consultée dans le site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'adresse www.mddep.gouv.qc.ca.

SOURCES :

Dave Leclerc
Attaché de presse
Cabinet de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3911

Alexandre Boucher
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Tél. : 418 643-4810

INFORMATION :

Relations médias
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3991

XX

Bureau de comté du député de Jean-Lesage et adjoint parlementaire au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Tél. : 418 648-6221